



Déclaration au CA du 20 MARS 2014

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les administrateurs et membres du conseil d'administration de VNF.

Le Conseil d'Administration occupe une place prépondérante dans la gouvernance de VNF.

Au sein du CA, Force Ouvrière défendra les personnels en toute transparence en garantissant un fonctionnement plus démocratique de l'EPA et davantage de transparence dans les prises de décision.

Force Ouvrière estime qu'il faut en priorité faire fonctionner pleinement et correctement le CA. Il doit pouvoir travailler avec des documents disponibles dans des délais permettant la concertation.

Force Ouvrière déplore l'absence des documents concernant le budget 2014 et le recrutement 2014. Seul un simple tableau très synthétique a été donné la veille.

Force Ouvrière revendique que la politique de recrutement soit déclinée pour suppléer rapidement aux vacances de postes. En l'absence des orientations en matière de recrutement pour 2014, exige une transparence sur le dialogue de gestion pour apporter une visibilité sur les suppressions de poste qui auront lieu à VNF.

Force Ouvrière dénonce ces suppressions de postes pour la quatrième année consécutive et a demandé à la direction générale le retrait de ce point à l'ordre du jour.

Le CA doit travailler sur le maintien et le développement du potentiel de l'EPA-VNF en tant qu'opérateur de la voie d'eau en exigeant du gouvernement des moyens, des postes statutaires et un budget qui soit à la hauteur des ambitions du personnel de l'EPA-VNF.

Dans ce contexte, comment pouvez-vous demander aux personnels de répondre à

des procédures de plus en plus exigeantes et contraignantes, tant dans l'organisation du travail, de l'exploitation, de la maintenance et de la sécurité ?

L'optimisation des moyens et l'alourdissement des exigences de l'EPA VNF se fait au détriment des personnels, par l'augmentation de la charge de travail, qui se traduit par plus de polyvalence et de responsabilités sans en avoir la reconnaissance.

Les réorganisations incessantes subies depuis plusieurs années suite aux baisses d'effectifs pèsent lourdement sur le moral des personnels qui n'ont aucune visibilité sur leur avenir à court et moyen terme.

Enfin, il est prévu au CA de ce jour de délibérer sur la création d'une SCI (Port Rambaud), Force Ouvrière demande un état des lieux des filiales et notamment des explications sur la SCI des Salins, détenue à 45% par Voies Navigables de France.

D'après le journal Lyon Mag : « la justice a d'abord appelé en responsabilité les associés de la SCI des Salins, les bailleurs de la Rue Le Bec étaient coupables d'avoir soutenu financièrement (et à perte) le chef lorsqu'il était à la tête de son restaurant de la Confluence (aides financières avec baisse de loyer, travaux pris en charge par les bailleurs, franchises de loyers...)

Le tribunal leur demandait alors de combler le passif du restaurateur, estimé selon les sources à 4 ou 5 millions d'euros»

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les administrateurs et membre du conseil d'administration, nous vous remercions de votre attention.

Les administrateurs Force Ouvrière représentant le personnel de VNF.